

Réunion mairie / directeurs / parents

Présents :

Mairie : Elisabeth LASSALLE (Maire-adjointe), Valérie BOURGEOUX (Conseillère Municipale), Chloé LACHANT (coordo périscolaire Brassilly), Antoine ROBINE (coordo périscolaire Chef-lieu), Fabien PEURO (Coordo périscolaire Parc et Responsable Animation), Doris CORBET (responsable scolaire)

Ecoles : Maud TOMASI (Directrice Chef-lieu), Elodie SCHULER (Directrice Brassilly), Tanguy SALER (Directeur Parc)

Parents école du Parc : Marie LANGER SICARD, Anaëlle LECLERQ

Parents école du chef-lieu : Marie GOGET, Christine RUBIO-NUNEZ, Sandra ZWILLING, Caroline LARRUE

Parents école de Brassilly : Marie PASINI, Philippe MAUBRAS et Sébastien CONTAT

Excusées :

Rappel ordre du jour :

1. Effectifs 2024/2025 et 2025/2026
2. Point d'étape sur les travaux du chef-lieu
3. Les fiches « manifestation »
4. Informations sur les AESH
5. Les projets périscolaires 2024/2025
6. Nouveau prestataire repas
7. Questions des parents

1. Effectifs 2024/2025 et 2025/2026 :

	TOTAL Au 01/09/24	Moyenne/classe Sept 2024	Par rapport à septembre 2023	Moyenne/classe Sept 2023
Chef-lieu	334 (13 classes)	25.7	+ 10	24.9
Brassilly	255 (10 classes)	25.5	+ 10	24.5
Parc	206 (8 classes)	25.7	+ 24	22.7
TOTAL	795 (31 classes)	25.6	751 (+44)	24.2

Au Chef-lieu :

- Augmentation de 115 à 134 enfants de maternelle
- Diminution de 10 élèves élémentaires

A Brassilly :

- Stabilité des maternelles (création d'une classe GS/CP coté maternelles)
- Augmentation de 10 chez les élémentaires

Au Parc :

- Augmentation des élèves maternelles (+7)
- Forte augmentation chez les élémentaires (+19)

Ouverture d'une classe UPE2A à Brassilly qui accueille des élèves allophones (venant d'autres écoles dont du Parc et du chef-lieu) 3 ½ journées par semaine.

Perspectives 2025/2026 :

116 naissances en 2022 susceptibles de rentrer à l'école en septembre 2025 (pour 113 PS en 2024) :

- ➔ 51 au chef-lieu (et 50 départs de CM2 en 6^{ème})
- ➔ 27 à Brassilly (et 30 départs de CM2 en 6^{ème})
- ➔ 39 au Parc (et 31 départs de CM2 en 6^{ème})

Livraison de 52 logements, route de Monod

2. Point d'étape sur les travaux au chef-lieu

Comme annoncé mi-septembre,

- Le désamiantage a eu lieu, comme prévu, cet été sur la première tranche : les analyses après travaux ont conclu à une absence totale de poussière d'amiante
- Les travaux étaient en suspens du fait de l'absence de réponse sur le lot concernant la ventilation/chauffage ; c'est désormais résolu, nous avons toutes les entreprises, les travaux vont pouvoir reprendre : un planning sera bientôt communiqué.
La mairie informera la Directrice qui relayera les informations via Beneylu.

3. Les fiches manifestation :

Rappel : nécessité de faire une fiche manifestation quand l'école organise une manifestation autour de l'école pour :

- Prévenir les services
- Réserver du matériel et organiser l'intervention des services techniques si besoin
- Avertir la police municipale
- Avertir les élus

A l'inverse, les parents souhaiteraient être informés quand une manifestation ou sa préparation impactent fortement le stationnement de l'école, afin qu'ils puissent prendre leurs dispositions. Le service scolaire transmet cette demande au service culture.

4. Informations sur les AESH :

Les Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap sont embauchés par l'Education Nationale sur le temps scolaire.

Jusqu'à l'année dernière, il revenait à la mairie de prendre en charge le recrutement, la rémunération d'AESH pour ces enfants qui venaient en périscolaire : bien souvent, nous nous tournions vers les AESH présentes sur l'école pour savoir si elles voulaient compléter leur temps de travail par du temps périscolaire.

La loi a changé en avril impliquant, à partir de septembre, la prise en charge des AESH sur le temps méridien par l'Education Nationale ; malheureusement, en septembre, l'Education Nationale n'était pas prête à prendre le relais et a demandé aux collectivités de faire des contrats pour la période allant jusqu'aux vacances d'Automne. Poisy a fait le choix d'accepter pour la continuité de prise en charge de ces enfants. Nous avons eu encore quelques cafouillages au retour des vacances, lesquels mettent les services, les enseignants et surtout les enfants et familles concernées dans une situation très désagréable.

5. Projets périscolaires 2024/2025

Antoine présente les projets périscolaires en lien avec le Pedt (projet éducatif de territoire) qui vont se dérouler de manière commune sur les 3 sites :

- Eco citoyenneté : gestes éco-responsables, compost,..
- Projets parents/enfants le soir
- Projets le midi : utilisation compost / tri + diverses sensibilisations avec le Grand Annecy + partenariat local
- Olympiades

6. Nouveau prestataire repas :

La Commune est plutôt satisfaite de la prestation de 1001 repas tant en termes de qualité des repas que de logistique, de réactivité en cas de manque...Le gaspillage a bien diminué ; c'est un thème cher à 1001 repas qui pourra nous aider à le réduire grâce à une régulation possible (taux de prise renseigné par les référentes de cuisine avant chaque période) et des actions pour sensibiliser les enfants.

Le pain (des pains de Rémi) est également très apprécié, voire trop ; les enfants en aimeraient plus mais nous sommes livrés en fonction d'un grammage par enfant.

Les horaires de livraison sont encore aléatoires.

L'utilisation des serviettes jetables semble convenir à tous. Nous allons mettre en place progressivement dans l'année le tri des déchets recyclables, jetables ou compostables (formations en cours avec le Grand Annecy de nos référentes de cuisine et coordo).

7. Questions des parents

→ Concernant la cantine : problème de quantité (Brassilly/Chef-lieu/Parc)

A l'élaboration des menus, les cuisines collectives sont soumises aux recommandations du GEMRCN (Groupe d'Etude des Marchés de Restauration Collective et Nutrition) qui définit l'équilibre alimentaire, la fréquence de chaque type de nutriments sur 20 repas... Il définit pour chaque type de plat, pour chaque jour la quantité nécessaire à chaque enfant pour leur bonne santé en fonction de leur âge.

Les quantités reçues sont donc calculées en fonction de ces recommandations. Cependant, une marge de manœuvre est possible avec les taux de prise : lorsque 1001 repas nous envoie les menus de la période suivante, chaque référente de cuisine renvoie le pourcentage qu'elle souhaiterait recevoir (120% de lasagnes et 70% de brocolis par exemple) ; cela permet à la fois de limiter le gaspillage mais également de pouvoir faire plaisir aux enfants de temps en temps.

Cette mesure n'était pas encore en place à la 1^{ère} période.

Sur certains sites, les parents font remonter des soucis de quantité : la mairie se rapprochera des référentes de cuisine pour savoir si elles constatent un manque de temps en temps.

Chef-lieu/Parc : serait-il possible de connaître le coût exact du temps de midi par élève ainsi que le pourcentage des différents postes (personnel de cantine, repas, locaux, personnel du périscolaire...)

Nous avons besoin d'une année complète pour chiffrer exactement : il sera donné sur la prochaine commission.

Actuellement 1001 repas nous facture :

- Un repas de maternelle : 3.79€ HT (3.98€ TTC)

- Un repas élémentaire : 3.84€ HT (4.05€ TTC)

Les prix sont révisés semestriellement.

Nous ne ferons pas de distinction dans la facturation d'un repas maternelle ou élémentaire ; pour rappel, les services périscolaires sont des services déficitaires : la mairie ne gagne pas d'argent !

Parc : Est ce qu'il serait possible de procéder au remboursement d'un repas sous présentation d'un certificat médical ? Est-il possible de prévoir un délai de prévenance plus court dans ces situations ?

Non pour le remboursement du repas car les médecins n'acceptent pas tous de faire des certificats pour la cantine : cela créerait une inégalité.

Non pour raccourcir le délai de prévenance car le repas est commandé la veille et la mairie le paye malgré tout.

Parc : Est ce qu'il est possible d'adapter la commande en fonction du % d'absentéisme relevé et ainsi ne pas facturer les parents des enfants malades ? ou calculer l'impact de ce manque à gagner ?

Non : risque de problème de quantité – absentéisme variable dans l'année

Parc : Explication du tarif de 14 euros lorsque l'enfant n'a pas été inscrit à la cantine au préalable ?

Ce tarif, certes élevé, est purement dissuasif car le rajout d'un enfant pose des problèmes sur les quantités (surtout sur des menus avec pièces individuelles) et sur la gestion (un animateur se détache pour appeler la régie, les parents...).

Parc : Relation professionnels / enfants : Il semblerait qu'il y ait besoin de plus de communication bienveillante et d'attention lors de problèmes dans la cour

Pour tout problème, se rapprocher directement et immédiatement du coordo.

Parc : Pourriez-vous informer/communiquer aux parents les activités proposées aux enfants lors de cette pause méridienne ? (Jeux extérieurs / jeux intérieurs)

Les plannings sont affichés.

→ **Périscolaire :**

Brassilly : Certains parents évoquent le manque de précisions et d'informations sur les activités réalisées au périscolaire.

Affichage à l'abri insuffisant à l'heure actuelle pour le périscolaire devant l'école : il est affiché au niveau de l'arrière de l'école. Mme Pasini se propose de l'afficher dans le panneau réservé aux activités de l'association de parents d'élèves.

Chef-lieu : Les parents apprécient beaucoup que les programmes pour l'accueil de loisir du mercredi soient affichés sur le site de la mairie. Serait-il possible de le faire plus souvent ?

Le planning est volontairement diffusé après le début des inscriptions pour éviter que les journées avec sorties soient trop vite remplies au détriment des personnes qui en ont réellement besoin.

Parc : Serait-il possible d'inclure les services périscolaires sur Beneylu ou sur une autre application ?

Pas sur Beneylu, risque de confusion entre les infos/missions de l'école et celles de la mairie...

Nous réfléchissons à d'autres moyens de communication (appropriation du site par Antoine pour une mise à jour plus régulière...) actuellement pas de mailing, de réseau, juste de l'affichage papier.

Brassilly : Proposition d'un trombinoscope du personnel périscolaire et de cantine pour créer du lien avec les parents à la maison.

Le trombinoscope est effectivement une bonne idée si les agents sont d'accord pour afficher leur photo et leur prénom. L'incident de l'an passé amène à être très prudent sur l'usage qu'il est fait de ces données personnelles. L'association a dû recevoir un courrier de la CNIL à ce sujet. Un trombinoscope est malgré tout en cours d'élaboration.

Parc : Est-ce que l'équipe est au complet ?

Oui.

Parc : Départs des enfants : Est ce qu'il serait possible de modifier le départ afin que ce ne soit pas les enfants en manteaux qui attendent les parents dans le hall ?

L'organisation du départ a été revue avec l'équipe d'animation.

Parc : Pourriez-vous prévoir le goûter pour le périscolaire du soir à l'instar de ce qui est fait le mercredi et pendant les vacances scolaires ?

L'organisation du temps périscolaire et du goûter ne permet pas cette gestion : si nous venions à fournir le goûter, il y aurait besoin de temps supplémentaire pour la préparation : tartiner par exemple...le temps actuel est trop court et il faudrait répercuter le coût sur le prix de l'accueil pour TOUTES les familles (pas au choix).

Parc : Possibilité de récupérer l'enfant entre 16h30-17h30 si l'enfant ne fait pas partie d'une activité ? Par exemple à 17h même si l'heure est payée. Que proposez-vous lors d'exception notifiée (ex : rdv médical) ?

Non. La Commune souhaite maintenir une qualité d'accueil avec l'organisation d'activités, ce qui n'est pas compatible avec des sorties perlées ni avec l'organisation en accueil de loisirs (cf Pedit). De plus, cela demande nécessairement un détachement d'un animateur qui est sur une activité au détriment des autres enfants.

En cas de RDV médical, il faut, soit récupérer votre enfant à 16h30, soit prendre le RDV après 17h30

Parc : Possibilité de commencer le périscolaire matin à 7h ?

Non car non compatible avec le rythme d'un enfant et trop grosse amplitude horaire pour les agents.

Brassilly : retours positifs des enfants

→ [Extrascolaire / centre de loisirs :](#)

Parc : Est-il possible d'augmenter le nombre de places ?

Pour les vacances d'automne : quasi pas de refus ou très peu.

Pour les mercredis, le nombre de places a été augmenté : problème des parents qui bloquent les places dès juillet pour toute l'année et qui se désinscrivent au dernier moment : le délai de désinscription ne permet pas toujours de redistribuer la place. Actuellement, vigilance du service régie qui fait un rappel à l'ordre à ces familles.

Réflexion sur les modalités de désinscription ; règlement intérieur à modifier.

Ouverture des places supplémentaires le mercredi
36 à 48 maternelles
40 à 48 élémentaires

Parc : Est-il possible d'avoir plus d'informations sur ce qu'il faut emmener pour les PS pour l'accueil de loisirs ?

C'est le même matériel qu'une journée de classe sauf drap/couverture (fourni par l'accueil de loisirs)

→ **Abords de l'école de Brassilly**

Le projet des brises-vues dans la cour de récréation, côté crèche est-il toujours d'actualité ?

Non prévu au budget 2024 mais on peut l'inscrire pour 2025.

Toujours problématique du parking : le dépose minute non respecté, voitures sur le trottoir obligeant les enfants à marcher sur la route.

Un affichage sur site et une communication via Beneylu sont passés avant les vacances. Des verbalisations sont possibles.

Serait-il possible de prévoir un élargissement des trottoirs de la route des Vignes et de l'arrière de l'école, de rajouter un passage piéton à l'arrière de l'école pour sécuriser les abords de l'école ?

Les services techniques valident le rajout d'un passage piéton : ils iront voir sur place.

Concernant la route des vignes, c'est un projet : un alignement de la voirie est en cours pour permettre d'avoir la largeur. Cependant, ce n'est ni programmé ni budgété pour le moment.

Quel est le résultat du radar pédagogique proche de l'école ?

Retour de la Police municipale :

Le radar a été réglé à 30 km/h alors qu'il est dans une zone limitée à 50km/k

- **Dans le sens chef-lieu vers les Creusettes** : plus de 388 000 passages en 2 ans avec 1.48% de dépassements au-delà de 30 km/h, soit 5416 excès.
- **Dans le sens Creusettes vers le chef-lieu** : plus de 366 000 passages en 2 ans avec 1.89% de dépassements au-delà de 30 km/h soit 6954 excès.

→ **Abords de l'école du chef-lieu**

Est-ce que le chemin vers la bibliothèque et à la sortie du périscolaire sont concernés par les travaux de rénovation de l'éclairage ? Si oui, à quelle date ? Serait-il possible de mettre un dispositif provisoire ?

Comme évoqué à la dernière commission, les lampadaires ont été réparés mais le Syane devait les passer en LED pour mieux éclairer courant 2024. Il y a eu du retard : le Syane reçoit le matériel et intervient entre décembre et janvier.

Qu'en est-il de la sécurisation du passage piéton devant la mairie ?

Des « dents de requin » ont été peintes avant et après le dos d'âne ; l'intervention du Syane sur l'éclairage contribuera également à l'amélioration de la sécurité.

Les parents délégués demandent la ré-installation du radar pédagogique pour inciter les automobilistes à ralentir.

→ [Ecole du Parc](#)

Toilettes pour les maternelles: possibilité de mettre des parois à mi-hauteur pour l'intimité et du papier toilette dans chaque petite toilette?

Il y en a.

Par ailleurs, cette question relève davantage du conseil d'école ; elle a déjà été abordée l'an passé et l'aménagement satisfaisait tout le monde.

Le problème de ventilation est-il résolu ?

Voir CR conseil d'école

Quelles solutions pour les parois de l'école brûlantes ? (proposition : habillage bois, murs végétalisés, etc)

En 2025, la Mairie installera des parois alvéolées malgré l'absence de l'aval de l'architecte qui n'a pas répondu aux nombreuses sollicitations de la mairie.

Serait-il possible de réengager la réflexion sur l'installation de WC près de l'école ? Les WC proches de l'EHPAD sont trop éloignés et souvent fermés. Les arbres en face de l'école servent de toilettes publiques pour tout le monde alors que les enfants jouent dedans. Proposition d'installer des toilettes sèches ?

Réponse déjà apportée l'an passé et elle reste négative.

Ombre dans la cour et chaleur dans l'école :

Quelles solutions proposées et durables pour pallier au manque d'ombre dans la cour et au réchauffement des salles de classe côté sud ? (Proposition : installation de toiles tendues, store devant les salles de classe, retirer l'enrobé et végétaliser la cour, climatisation dans l'école, plus d'arbres dans la cour, avancée de toit, location de barnums, création d'îlot de fraîcheur, etc)

Dans l'école : la température cet été était satisfaisante mais il est vrai que l'été n'a pas été très chaud. Il est important que les qualités du bâtiment soient optimisées : utilisation des SAS pour les entrées/sorties, bonne utilisation des locaux équipés de ventilation double-flux (une information à destination du personnel enseignant et communal est à refaire)

Dans la cour : il n'y aura pas d'autres réaménagements.

Questions diverses :

→ La réunion du Pedt est reportée au 1^{er} trimestre 2025
Prochaine commission : lundi 3 février 18h (questions mi-janvier)